

La lettre de l'Observatoire des ambroisies

Une nouvelle mallette Cap'tain Allergo bientôt disponible !

Dans ce numéro

Une nouvelle mallette Cap'tain Allergo bientôt disponible !

L'exposition ambroisie fait peau neuve

Parole d'acteur : Rémy ARNOULT, référent territorial ambroisie en Isère

Un arrêté préfectoral signé en Dordogne

Trois ans après la création du **kit pédagogique Cap'tain Allergo** destiné aux élèves de l'enseignement primaire, l'Observatoire des ambroisies a soutenu l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes dans son souhait d'enrichir cet outil ludique. Ainsi, **une mallette pédagogique** est en cours de création, complémentaire au kit pour les temps scolaires, mais surtout construite et adaptée pour les temps d'activités péri- et extrascolaires (enfants de 8 à 12 ans).

Au format d'une petite valise, elle contiendra diverses activités, indépendantes les unes des autres :

- des **jeux ludiques en intérieur** comprenant un jeu de plateau « Halte à l'ambroisie », et 4 jeux de cartes inspirés des jeux « AllergoNo », Dobble, Time's Up et Mistigri ;
- des **jeux ludiques en extérieur** où des équipes s'opposent sur des mini-jeux (memory, rébus, charades, mini-quizz, etc.), animés l'un après l'autre sur le principe d'un jeu de piste ;
- des **jeux collectifs** en extérieur inspirés d'activités physiques telles que « le renard dans la basse-cour », « douaniers et contrebandiers » ou encore « poule-renard-vipère ».

Sera compris dans la mallette un livret incluant un guide d'utilisation présentant les modalités d'animation et les différents outils, ainsi que des fiches de connaissance sur l'ambroisie.

Ce projet porté par la délégation départementale de l'Ardèche de l'ARS est réalisé en collaboration avec l'IREPS DD07, l'Observatoire des ambroisies et le GIP-FTLV de Bourgogne (structure dépendante de l'Education Nationale). Elle est à destination de divers utilisateurs : éducateurs à l'environnement et au développement durable, promoteurs pour la santé, animateurs de centres de loisirs et de vacances, référents (inter-)communaux ambroisie, agents des ARS, etc. **La mallette est aujourd'hui en phase d'expérimentation (menée par l'IREPS DD07) et sera disponible d'ici septembre prochain. Pour se la procurer : renseignements auprès de l'Observatoire des ambroisies.**



Figure 1- Un prototype de la nouvelle mallette Cap'tain Allergo

L'exposition ambroisie fait peau neuve

L'exposition des 8 panneaux roll-up de l'Observatoire des ambroisies a été remise à jour. Certaines informations étaient en effet devenues obsolètes, notamment celles concernant la réglementation ou encore la carte de répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise. La nouvelle exposition a été enrichie de **deux nouveaux panneaux thématiques** : un premier spécifique aux impacts des ambroisies **en agriculture** et un deuxième abordant la problématique émergente de **l'Ambroisie trifide**.

Vous pourrez donc bientôt emprunter ou imprimer vous-même la nouvelle exposition sur demande auprès de l'Observatoire des ambroisies !

Parole d'acteur : Rémy ARNOULT, référent territorial ambroisie en Isère

Acteur clé dans la lutte contre les ambrosies sur sa commune située à l'est de Grenoble, **Rémy ARNOULT nous dévoile son rôle de référent territorial ambroisie à Meylan.**

« Après avoir longtemps été au service des espaces verts de la ville de Meylan, je travaille actuellement au pôle Environnement Développement Durable de la ville en tant qu'agent technique et je suis référent ambroisie pour la deuxième année consécutive.

A Meylan, l'ambroisie **se trouve majoritairement sur les terres de chantiers et les fossés en bord de route**. Etant donné que la commune est plutôt urbanisée et qu'il y a peu de parcelles agricoles, elle est présente dans des quantités encore gérables. De plus, les espaces verts de la ville sont en gestion différenciées : ils sont soit tondu soit fauchés ce qui lui laisse peu l'occasion de se développer. Sur les bords de l'Isère qui borde notre territoire sur une dizaine de kilomètres, nous en avons très peu également. **On répertorie une douzaine de localisations en 2017**, ce qui est peu par rapport à d'autres communes !

En conséquence de cette faible invasion, être référent territorial ambroisie ne représente que quelques heures sur mon temps de travail, **peut-être une vingtaine sur toute l'année.**

Je travaille en collaboration avec le service urbanisme et le service espaces verts. Le premier me renseigne sur les projets de travaux sur la commune et le second m'indique d'éventuelles localisations de la plante. Concrètement, je fais de l'arrachage sur les parcelles communales et de l'information auprès des chefs de chantiers et des habitants quand des plantes sont présentes sur leur terrain.

Je gère également les signalements de la plateforme ambroisie⁽²⁾ mais pour l'instant, c'est moi qui en signale le plus ! En effet, la plateforme me permet de garder un œil sur la présence de la plante mais je l'utilise aussi comme un outil de gestion : je peux assurer **le suivi des populations sur la saison** mais aussi d'années en années car je peux **retrouver les localisations des signalements des années antérieures.** »

Un arrêté préfectoral signé en Dordogne

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, l'Ambroisie à feuilles d'armoise prolifèrent dans les champs et les bords de route, particulièrement dans le Nord-Ouest du Périgord. Pour enrayer cette prolifération et mettre en place un cadre de lutte contre cette plante, **la préfète de Dordogne a signé un arrêté préfectoral⁽²⁾ prenant en compte les 3 espèces d'ambrosies règlementées (Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambroisie trifide, Ambroisie à épis lisses).**

Il s'agit du deuxième département en Nouvelle-Aquitaine, après la Charente, à se doter un tel arrêté.



Figure 2—Rémy ARNOULT nous montre de l'ar-moise, souvent confondue avec l'Ambroisie à feuilles d'ar-moise.

Sources d'information

- (1)- Plateforme de signalement ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- (2) - [Arrêté préfectoral en Dordogne](#)

Rédaction :

Marilou MOTTET
Sarah LABRUYERE
Fabrice GOUEDO
(ARS ARA/DD07)



Contact :

observatoire.ambroisie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 999 350

Retrouvez l'actualité liée à l'ambroisie sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#)

Actualités

♦ La [page spéciale « Journée internationale de l'ambroisie » sur le site du ministère de la Santé est fonctionnelle](#). Pour inscrire un événement, informez-nous et nous l'ajouterons sur la page. Un kit de communication à télécharger est également à votre disposition. A vos clics !

♦ Le comité parlementaire du suivi du risque ambroisie et autres espèces invasives organise sa journée internationale de l'ambroisie en partenariat avec l'Observatoire des ambrosies **le 20 juin de 10h30 à 12h à l'Assemblée nationale**.



Tous numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)